CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

(Articles L 6353-2 et R 6353-1 du code du travail)

N° CC20265601

Affaire n° : **AF20263024**

Entre :
la société
METALFORM NUCLEAIRE
26 Boulevard Bellevue
57310 GUENANGE
Représentée par : **GASPARRINI Sabrina**
Dénommée **le Centre de Formation.**

et **la société** :
LIP EPINAL INDUSTRIE TECHNIQUE ET

1, 3 et 5 Avenue du Général de Gaulle
88000 EPINAL
Représentée par : **Monsieur Olivier JENNY**
Dénommée **le Client**.

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro **41 57 02482 57** auprès du préfet de région de Lorraine.

Est conclu la convention suivante, en application du livre IX du Code du Travail portant sur l'organisation de la Formation Professionnelle Continue dans le cadre de l'éducation permanente :

ARTICLE 1 – OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour but de définir les conditions d'organisation et de fonctionnement de la formation assurée par **le Centre de Formation** pour le compte du **Client.**
L'organisme de formation organisera l'action de formation suivante :

Intitulé de l'action de formation : **Passage Certification(s) Soudage**

Objectifs pédagogiques : Se présenter à la certification soudage en présence d'un inspecteur mandaté
Exécuter des travaux de soudage selon les procédures définis et dans le respect des règles d'hygiène et sécurité.

Qualification(s) visée(s) : NF EN ISO 9606-1 141 T BW FM1 S t2.3/8.74 D17/60 HLO45 ss nb + FW
NF EN ISO 9606-1 141 T BW FM5 S t1.6/8.74 D17/60 HLO45 ss gb + FW

Moyens pédagogiques : Poste de travail individuel.

Encadrement pédagogique : Animation par un enseignant qualifié.

Modalités de validation des acquis : Certificat de réalisation.

Date(s) du passage : 22/10/2026
Durée : 7 heures
Lieu : **METALFORM** 26 Boulevard Bellevue - 57310 GUENANGE

ARTICLE 2 – EFFECTIF FORME

L'organisme de formation accueillera les personnes suivantes :
Nom(s) du ou (des) participant(s) : **RESCH Yohan**

Le Client s'engage à assurer la présence du (des) participant(s) aux dates et lieu prévus ci-dessus.

CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

(Articles L 6353-2 et R 6353-1 du code du travail)

N° CC20265601

ARTICLE 3 – DISPOSITIONS FINANCIERES

Le coût de la formation, objet de la présente convention, s'élève à :

1835,1 euros hors taxes (TVA 20% en sus).

ARTICLE 4 – MODALITE DE REGLEMENT

Règlement : **30 jours date de facture, par virement bancaire.**

ARTICLE 5 – DEDIT OU ABANDON

En cas de dédit par l'entreprise ou d'abandon en cours de formation par un ou plusieurs stagiaires, l'organisme de formation facturera le coût des sommes qu'il aura engagé ou dépensé pour la résiliation de ladite action.
Tout versement effectué pour un stagiaire ne se présentant pas à l'ouverture d'un cours sans avoir préalablement envoyé une excuse valable ou interrompant son stage de sa propre initiative, est acquis à METALFORM. L'absence d'une partie des stagiaires ne saurait donner lieu à une modification des sommes dues. L'abandon par l'employeur, d'une formation avant son terme prévu, entraîne une facturation au temps de formation réalisé.

Jusqu'à 10 jours avant la date de début de stage le Client peut demander le remplacement ou le report de l'inscription de ou des stagiaires. Passé ce délai, le Client sera redevable d'une indemnité forfaitaire de 30% du montant prévu au titre de la formation (y compris si financement prévu initialement par un OPCA). **Toute demande d'annulation faite le jour même du début de la formation sera refusée. Le Client reste redevable de l'intégralité du prix de la formation en cas d'absence préalable déclarée ou en cas de formation entamée et non achevée.**

ARTICLE 6 – DIFFERENTS EVENTUELS

En cas de litige, les cocontractants conviendront, préalablement à toute action en justice, des modalités de règlement amiable.
Si une contestation ou un différend ne peut être réglé, le Tribunal de Metz sera le seul compétent pour régler le litige.
La période de validité juridique de la présente commence à la date de la signature et s'achève après le règlement de la formation.

Fait à Guénange, le **21 octobre 2026**

Merci de nous retourner par mail cette convention visée et cachetée.

Pour le Client :
(Prénom, Nom et Qualité du signataire)

LIP EPINAL INDUSTRIE TECHNIQUE ET NUCLEAIRE
Monsieur Olivier JENNY

Cachet et visa

Pour le Centre de Formation :
(Prénom, Nom et Qualité du signataire)

METALFORM
GASPARRINI Sabrina
Assistante Administrative

METALFORM
26 Bld Bellevue
57310 GUENANGE
N° Activité 41570248257
Siren 489 344 663 - APE 8559A

Cachet et visa